Siège : GAEC de l'Aubépine
39290 MOISSEY
Tél - 84.70.20.13

N°6 PRINTEMPS 96

Ce bulletin d'information est distribué dans les villages riverains de la Serre. Si vous souhaitez que vos informations, animations et activités diverses touchant au Nord-Jura soient publiées, faites-nous en part !

INFORMATIONS

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le massif de la Serre, l'association Serre Vivante a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs de :

1 - Oeuvrer pour le maintien de l'intégrité du massif de la Serre.

2 - Mettre en place une centrale d'informations et d'animations sur la Serre.

3 - Elaborer un document de développement et de protection du massif.

4 - Faire progresser la législation sur les enclos et les parcs de chasse et sur l'environnement forestier en général.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Daniel Bernardin - Amange - Président
Pierre Gillet - Saligney - Vice-Président
Brigitte Laffage - Montmirey la Ville - Secrétaire
Bénédicte Rivet - Moissey - Secrétaire adjointe
Jean-Luc Régnier - Auxonne - Trésorier
Chantal Daune - Offlanges - Trésorière adjointe
Pascal Blain - Archelange
Patrice David - Montmirey la Ville
Colette Reboux - Auxonne
Nicole Régnier - Auxonne

Assemblée Générale : Serre Vivante... et toujours active.

Après une année d'activité ralentie, l'association Serre Vivante redémarre encouragée par la présence, lors de son assemblée générale, d'adhérents motivés et de plusieurs élus du Nord-Jura dont M. Dodane, Président du Sivom du Massif de la Serre.

La présentation du bilan d'activités par Daniel Bernardin a été l'occasion de retracer l'historique du parc de chasse et de débattre des prolongements que pourrait avoir ce dossier (voir l'article consacré à ce sujet).

Un tour de table a permis à l'ensemble des participants d'exprimer leur adhésion à la vocation originelle de l'association, et la volonté de poursuivre ses objectifs. Les projets de TGV et du Grand Canal, entre autres, incitent en effet à la vigilance. D'autre part, les atteintes à l'intégrité du massif ont suscité une prise de conscience et le besoin de le mieux connaître.

C'est pourquoi Serre Vivante se propose de mettre en place un programme d'activités diverses, présenté dans ce bulletin pour 1996. Notons au passage que les subventions accordées par la Direction Régionale de l'Environnement et par le Conseil Général rendent possible l'organisation de nouvelles conférences et animations.

Les municipalités situées autour du massif ainsi que le Sivom seront sollicités pour soutenir l'ensemble de ces projets qui visent à la protection d'un patrimoine commun.

Ce bulletin contient en dernière page le formulaire d'adhésion pour 1996

DES NOUVELLES DU PARC DE CHASSE

Même si la végétation a quelque peu masqué l'enceinte, la verrue est toujours là.
Au niveau juridique l'appel qui a suivi le recours déposé contre la construction d'un local à l'intérieur du parc n'a toujours pas fait l'objet d'un jugement. Une démarche pourrait être entreprise auprès des élus afin que la procédure entamée en 1993 trouve prochainement une conclusion.
A la fin de l'année 1995, une partie du grillage entourant le parc a de nouveau été détériorée. Les sangliers apprivoisés auraient-ils tenté une sortie ? On peut le penser car cette fois les responsables de l'association n'ont pas été convoqués par la gendarmerie.

Rappelons que les propriétaires ont obtenu un statut d'élevage concernant : le cerf, le daim et le chevreuil. Actuellement, seul un couple de daims aurait été réintroduit. L'élevage de chevreuils se fait à partir de la population existante. Des spécimens pourront être tirés par des personnes désignées lorsque cette population aura atteint un certain seuil.

Le sanglier, lui, est chassé librement dans le parc. Bien sûr, la chasse n'y est autorisée que pendant la période départementale d'ouverture (de septembre à janvier).

SORTIES

- Découverte des oiseaux du Massif de la Serre : **Dimanche 28 avril**. Rendez-vous à 8 heures Place du Château de Moissey .
  Responsable : Groupe Ornithologique du Jura : Jacques Faivre - Tél. 84.72.41.15

- Découverte de l'"Osmonde Royale", fougère protégée au niveau national : **Dimanche 30 juin.** Rendez-vous à 9 heures au parking de l'Ermitage.
  Responsable : Serre Vivante - Robert Thiébaud

- A l'automne : Sortie Découverte des champignons et circuit des fontaines.

MANIFESTATIONS LOCALES

- **Jura Vert** : Circuit dans le Massif de la Serre avec guide et autocar.
  Tél : 84.82.33.01

- **C.R.I.C.** :
  * Cinéma : 30 mars - Chevigny : "Katia et le crocodile"
    27 avril - Offlanges : "Kaos" des Frères Taviani

  * Fête de printemps : 23 mars

  * Atelier "étoiles" pour les enfants
    Tél. 84.70.32.55

- **Foyer rural de Moissey** : Randonnées dans la région :
  - 10 mars : Tour du Mont Vassange à Gendrey
  - 19 mai : Circuit de l'ermitage - Croix Boyon
  Tél. 84.70.33.75 ou 84.70.28.07

- **Sivom de la Serre** : Commission "Tourisme" ouverte à tous.
  Tél : 84.70.36.29

LA FRANCHE-COMTE, REGION TRAVERSEE

TGV, Grand Canal, autoroutes en tous genres, la Franche-Comté voit s'ouvrir un destin de région traversée, une région de traverses, une région qui s'en va de travers.

D'où vient cette manie excavatrice, goudronneuse et bétonnière ? Manie : du grec "mania" qui signifie folie avec la nuance forte de passion, de rage, de délire. Délire obsessionnel, délire maniaque.
Evidemment, on aurait tendance à rechercher la cause de cette obsession fouisseuse du côté de l'argent et du profit. C'est vrai que la perspective de grands travaux peut faire saliver. D'où l'obstination de quelques-uns à pousser des projets coûteux pour la communauté, dont on devine qu'ils serviraient essentiellement l'intérêt de quelques particuliers.

Mais s'attarder à cette explication, en plus de la suspicion injustifiée et injurieuse qu'elle éveille, présente l'inconvénient de masquer les racines plus profondes de ce qui est devenu une manie -voire peut-être aussi une religion avec ses dogmes : le Développement pensé sur un mode unique, le Progrès fondé sur la production indéfinie de richesses, la Création d'emplois et la Relance économique à partir de **grands travaux**. Remettre en question ces vérités absolues, c'est ouvrir une guerre de religion.

Tout a été dit contre ces entreprises inutiles et gigantesques de la part d'experts indépendants. Le Grand Canal, en particulier, on le sait, laisse les dirigeants dans la perplexité, tant les dossiers et les études compétentes le condamnent. Rien n'y fait. La C.N.R. (Compagnie Nationale du Rhône) pousse ses pions. C'est une affaire de Foi.

Toute religion a son clergé et ses dignitaires. Depuis une cinquantaine d'années, nous avons laissé se développer en France ce qu'un sociologue réputé a nommé une **"noblesse d'état"**.

Il s'agit non pas d'un corps constitué mais de réseaux issus du copinage des grandes écoles ou de gens qui ont bénéficié d'une formation supérieure. Gardant contact par leurs associations d'anciens élèves, occupant comme eux les fonctions de la haute administration, ils ont créé des solidarités et exercent des influences diversifiées. Les uns qui ont opté pour l'administration approcheront les sphères ministérielles, d'autres par la diplomatie hanteront les couloirs des instances internationales ; tous rencontreront les hommes politiques et les hommes d'affaires, parfois les deux en même temps, et des industriels. Ainsi se forme ce que l'Ancien Régime appelait "Coterie" et l'actuel "Lobbying".

Ils ne sont, certes, pas toujours unanimes et d'un bloc, mais par delà les divergences d'intérêt, indépendamment de ce que le même sociologue appelle leur "suffisance" et ajoute t-il leur "insuffisance", ce qui les soude, c'est une communauté de formation cimentée par le sentiment de constituer une élite destinée par nature à diriger le pays. Au coeur de ce qu'il faut bien appeler une foi, on trouve un noyau dur : la confiance aveugle dans un modèle de développement dont la mesure est l'argent.

A partir de là, s'organise une structure de pensée, une "philosophie" doublée par ailleurs d'une conception du rôle de l'Etat, de sa fonction vis à vis de la société civile, tout ce qu'en bout de compte, il faut appeler une idéologie. Idéologie du développement, du progrès par la création indéfinie de richesses, seule voie possible du plein emploi pour tous. Idéologie tout aussi utopique que n'importe laquelle de celles qu'ils dénoncent, avec hauteur, chez les autres.

Le Social n'est pour eux qu'une traînée de l'Economique, le "reste" de la division quand on a obtenu son quotient. Aussi, l'opposition d'associations à leurs projets de grands travaux, TGV, Grand Canal, autoroutes, ne sont pour eux que résistance au changement, réaction d'attardés, de perdants mal placés dans la course au progrès. Le sort des "laissés-pour-compte" peut toucher un moment leur sensibilité individuelle et leur arracher quelque bonne parole condescendante, surtout quand il faut obtenir consentement et consensus. Ils n'en garderont pas moins leurs objectifs et leur conviction.

Aussi, **la Franche-Comté**, qui possède encore des rivières à méandres, des forêts de feuillus en basse altitude, un régime de pré-bois sur ses plateaux, qui échappe en grande partie encore à l'open-field cher à l'esthétique paysagère des aménageurs, ne peut être, pour le technocrate parisien, qu'un anachronisme scandaleux. C'est **"une tache"** : il faut ramener ce privilège indu à la normalité des barres et des tours, sous le fin grillage des lignes à haute tension. Il lui faut des TGV fracassants. Il lui faut des canaux crevant sous les barges mégalomaniaques, des autoroutes avec leurs fleuves à camions.
De tous temps, la vallée du Doubs fut un lieu de passage. Alors passons et repassons, ferraillons, goudronnons, bétonnons, asséchons, desséchons, assoiffons. Et ceux qui y habitent, qui avaient pour seules richesses un peu d'air, d'espace et d'eau, un silence relatif et encore quelque verdure, indemnisés en monnaie de singe, dupés par des promesses d'aménagement "écologique" dont les coûts interdiront la mise en place effective, **ils regarderont passer.**

Pierre GILLET, Vice-Président de l'Association

ADIVAS

Le 12 janvier s'est tenue à Auxange une réunion de l'ADIVAS sous la présidence de Dominique Garnaud, et en présence d'une quinzaine de personnes dont plusieurs nouveaux élus : l'opposition au projet TGV Sud Serre ou vallée de l'Ognon a contribué à renouveler la représentation dans les conseils municipaux. Bon signe !.

On a pris acte de l'autorisation donnée par le secrétaire d'Etat aux transports, AM Idrac, aux avants-projets sommaires sur le tracé de la vallée de l'Ognon ; mais en même temps, on a souligné les ambiguités d'une lettre adressée à JP Chevènement qui rappelle les difficultés de financement des investissements ferroviaires, et les nécessaires arbitrages entre ce projet et d'autres concurrents. On a mis cette lettre en rapport avec les déclarations du Ministre Bernard Pons qui vont dans le même sens.

La question des financements de la part à demander aux collectivités locales pour mettre leur tête sur le billot reste, on le voit, le point fragile de tous ces aménagements coûteux.

La menace, malgré la pression du Président Bailly, semble quand même se déplacer sur le trajet "Vallée de l'Ognon" : les membres présents déclarent ne pas se démobiliser et restent attachés à la solidarité avec le collectif "Rail-demain" qui regroupe les associations hostiles au choix de la très grande vistesse, auquel on peut opposer la grande vitesse européenne (220 km/h avec système pendulaire sur voies existantes améliorées).

GRAND CANAL

Avec la publication au Journal Officiel du 17 février du décret portant création de la SORELIF, filiale à parts égales entre la Compagnie Nationale du Rhône et EDF, chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage du chantier projeté, c'est un serpent de mer qui refait surface. Les bétonneurs mettent les bouchées doubles afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour débuter les travaux avant juin 1998. A cette date la déclaration d'utilité publique devenant caduque, le "projet" serait définitivement englouti !

Face aux menaces sérieuses que fait peser ce projet pharaonique sur notre environnement, mais aussi sur la qualité de notre eau potable, l'opposition s'organise. Au plan national, toutes les grandes associations de protection de l'environnement (WWF, France Nature Environnement, Greenpeace...) ont choisi de combattre ce projet nocif à travers une campagne commune baptisée "grain de sable". Au niveau local, les différents acteurs jurassiens opposés au Grand Canal se sont retrouvés le 19 janvier à Audelange pour faire le point et mettre en synergie leurs efforts.

A l'initiative du collectif "Saône et Doubs vivants-WWF", un rassemblement national est prévu à DOLE le 31 mars (rendez-vous dès 11 h avenue de Lahr). Une campagne de pétition au Président de la République est également en cours. Notre région encore sauvage et magnifique a besoin de votre aide. Si nous le voulons vraiment, nous pouvons par notre engagement personnel arrêter ce projet absurde et destructeur. Il est urgent d'agir ! Ensemble nous montrerons le 31 mars à DOLE notre détermination.

Votre cotisation est nécessaire à Serre Vivante pour poursuivre ses activités.
Merci de votre soutien.

- J'adhère à SEV pour 1996 (association loi 1901 - GAEC de l'Aubépine - 39290 Moissey)
- Je règle la somme de 50 F00. en espèces ☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal ☐
- Je fais un don de ..... francs

NOM.....**Prénom**.....

Adresse :

Signature :

6.4